

Initiatives ministérielles

M. Hudon: Oui, dites à votre collègue qu'il me laisse parler au lieu d'avoir des gaz et je vais pouvoir finir ma question.

Dans les programmes de formation, dans le projet de loi C-21 qui est actuellement débattu, il y a justement un transfert pour de meilleurs programmes de formation. On ne dit pas qu'on les a nécessairement coupés. On donne des sommes d'argent. C'est la compréhension que j'ai du projet de loi C-21. D'ailleurs ce n'est pas la seule fois que l'autre Chambre. . . Dans le projet de loi C-22, sur les produits pharmaceutiques, sur les droits de licence, *et caetera*, il s'est promené quatre ou cinq fois entre les deux Chambres. On a fini par avoir raison. Au niveau du libre-échange, cela a même pris des élections pour qu'on réussisse à passer à côté. Mon honorable collègue, il ne faut pas minimiser le rôle du Sénat ou le rôle de l'autre Chambre parce qu'il bloque systématiquement des choses à l'heure actuelle, des choses qu'un gouvernement a parfaitement le droit d'amener, surtout quand on le prend dans la suite des dépenses et des augmentations de budget.

Je vais vous dire, madame la Présidente, que de 1980 à 1985, il y a eu des augmentations de budget dont je vous cite les chiffres: 3.7, 11.9, 10.3, 5.8 et 8.9. Depuis le changement de gouvernement, l'augmentation des dépenses fédérales réelles a été de 2.2, 0.4, 2.6, 2.3 et 2.2. Il faut absolument remettre ce pays sur la voie d'une santé financière. J'admets avec mon collègue que des dépenses ont été coupées dans différents secteurs ou dans différents domaines. Entre autres, je dois lui dire qu'on n'a pas coupé sur l'éducation. Les provinces ont reçu moins de ce qu'elles s'attendaient d'avoir, mais elles ont eu une augmentation sur les différents budgets ou les différents transferts qui ont été faits aux provinces.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Madame la Présidente, en ce qui concerne les garderies, je vais essayer de prendre chaque point, un à la fois, il est vrai que le projet s'est terminé au Sénat, mais il est aussi vrai que si le gouvernement avait voulu, ils auraient pu, s'ils avaient choisi pendant cette session d'apporter un autre projet. . . Donc, n'essayez pas de blâmer cela sur un autre niveau de gouvernement. Vous savez très bien que vous auriez pu le faire. Mais vous ne vouliez pas le faire, vous n'aviez pas le courage de le faire, donc vous essayez de passer la balle à quelqu'un d'autre.

Maintenant, en ce qui concerne le projet de loi C-21, qui se trouve au Sénat, vous n'avez pas admis, et peut-

être que vous voulez le faire, je serais prêt à l'accepter, que maintenant un nombre de ces programmes de formation et de recyclage tomberont sur le dos des travailleurs et des employeurs, et que le gouvernement s'est retiré presque totalement de la formation et du recyclage. Cela, vous ne le dites pas! Et tout à fait à part de cela, le premier ministre l'avait indiqué, vous étiez pour avoir les meilleurs programmes du monde. Demandez aux travailleurs, demandez aux employeurs, demandez aux Canadiens et aux Canadiennes si vous avez eu les meilleurs programmes du monde. C'est faux! Il ne faut pas exagérer.

Vous parlez de vos dépenses qui ont augmenté de 2.0, 1.0. Écoutez, je ne sais pas où vous trouvez vos statistiques, parce qu'en 1984, vous aviez 70 milliards de dollars de revenu, et vous en avez maintenant au-delà de 120 milliards. Qu'est-ce que vous avez fait avec notre argent, l'argent des Canadiens et des Canadiennes? Où est-ce que tout cela est dépensé?

Vous n'avez pas admis non plus que vous aviez doublé la dette mais vous l'avez doublée.

M. Corbeil: Que faites-vous des intérêts sur la dette?

M. Duhamel: J'ai fait le calcul, et je vous demande de faire le même calcul, et si je n'ai pas raison, je me lèverai en Chambre et je m'excuserai. Mais j'ai fait le calcul, et si vous utilisez l'intérêt sur la dette qui existait en 1984, vous allez voir que vous avez dépensé au-delà, monsieur.

[Traduction]

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Madame la Présidente, je suis content que mon collègue de Saint-Boniface soulève la question des projets de loi présentés par le gouvernement depuis les élections parce que je suis convaincu, moi aussi, que si le gouvernement avait dit aux gens ce qu'il avait l'intention de faire à VIA Rail, il aurait été rejeté aux élections de 1988.

S'il leur avait expliqué la TPS, s'il leur avait dit la vérité concernant la Loi sur l'assurance-chômage, concernant ses intentions de réduire les paiements de transfert aux provinces, il n'aurait eu aucun espoir de gagner ces élections. Je pense que mon collègue a avancé d'excellents arguments.

Le gouvernement se conduit d'une façon si mauvaise, si irresponsable et si antidémocratique depuis les élections de 1988 qu'il a moralement perdu le droit de gouverner le Canada. Mon collègue de Saint-Boniface est-il du même avis?